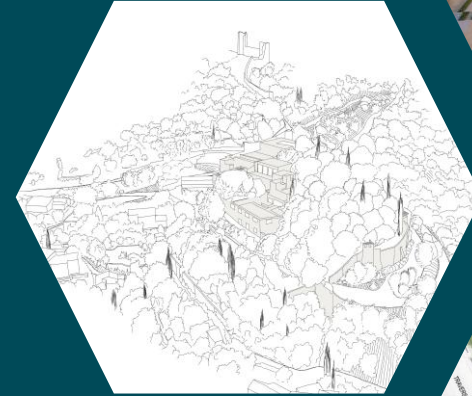




# LAMOUR

Préserver ce qui nous relie

## NOS REFERENCES



*Marseille - Montpellier - Bordeaux - La Rochelle - Hyères*



LAMOUR

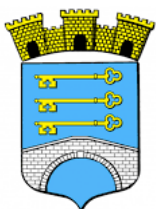
Préserver ce qui nous relie



# Espace Naturel & Patrimoine



Retour Menu



# RESTRUCTURATION DU CARREFOUR PASTEUR / FARGIS / ZOLA / PARVIS DU CHÂTEAU DE FARGUES / PASTEUR / COUBERTIN LE PONTET (84)

**Maitre d'ouvrage**  
Ville de Le Pontet

**Equipe**  
LAMOUR

**Montant / Surface / Année**  
2,5M€HT / 15000m<sup>2</sup> / 2023-2025

**Mission :**  
Mission MOE Complète

**Compétences :**

Pôle Paysage, Urbanisme et Mobilités

Requalification paysagère de l'avenue et des abords du Château de Fargues, intégration des mobilités douces, amélioration des cheminements et du confort d'usage, urbanisme opérationnel en lien avec les espaces publics et les abords patrimoniaux. Permis d'aménager.

Pôle Aménagement Urbain - VRD - Hydraulique

Études et conception des réseaux VRD, gestion hydraulique, phasage des carrefours, aménagement du parvis et du parking du complexe sportif.

Pôle Environnement, Déconstruction, Désamiantage

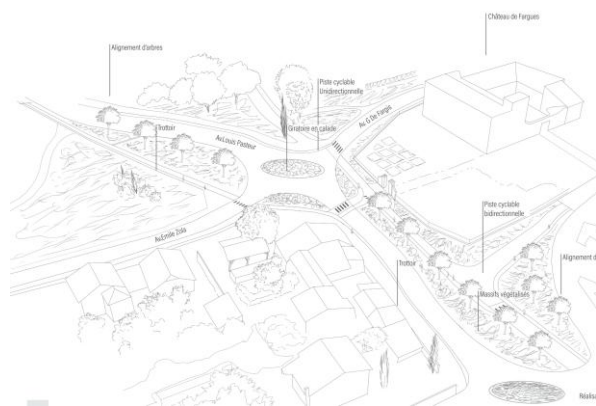
Diagnostic zones humides, traitement des espaces en lien avec la désimperméabilisation et la trame écologique (DLE).

Dans le cadre d'une stratégie de valorisation de l'espace public et d'amélioration des mobilités, la Ville du Pontet porte un projet de requalification de l'avenue Louis Pasteur, et de ses abords immédiats. Ce projet, inscrit entre le giratoire de l'avenue Charles de Gaulle et le carrefour Réalpanier, a pour objectifs de fluidifier la circulation, de renforcer la sécurité des usagers, de favoriser les mobilités douces et de mettre en valeur les espaces publics, notamment aux abords du Château de Fargues.





# RESTRUCTURATION DU CARREFOUR PASTEUR / FARGIS / ZOLA / PARVIS DU CHÂTEAU DE FARGUES / PASTEUR / COUBERTIN LE PONTET (84)



## AMPHITHEATRE - LA FAVIERE - BORMES LES MIMOSAS (83)

### Maitre d'ouvrage

Ville de Bormes les Mimosas

### Equipe

EC Architecte (mandataire) / LAMOUR

### Montant / Surface / Année

1M€HT / 1 500m<sup>2</sup> / 2021-2023

### Mission :

Mission MOE Complète

### Compétences :

Pôle Paysage, Urbanisme et Mobilité

Conception paysagère du site, permis d'aménager.  
Aménagement bord de mer (700ml) y compris mobilier et réemploi de passerelle.

Pôle Aménagement Urbain - VRD - Hydraulique

Terrassements généraux, conception VRD, dimensionnement de chaussée.

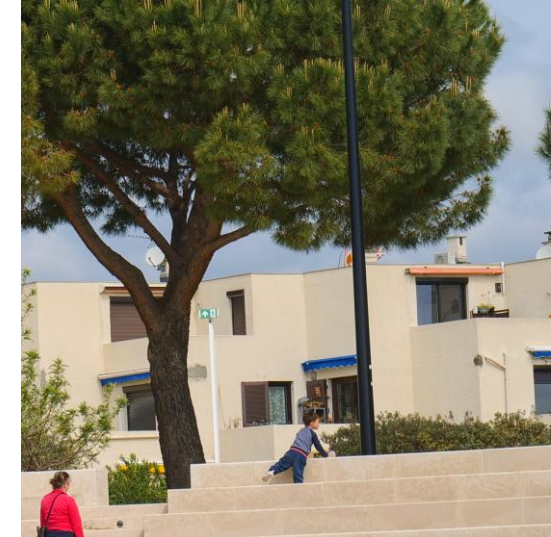
Pôle Environnement, Déconstruction, Désamiantage

Démolition, désamiantage, déplombage, sécurisation des sites, gestion de la pollution des sols, classification des matériaux par filière de traitement, suivi des travaux de dépollution.

L'amphithéâtre minéral est devenu un lieu de vie et de relation, accessible à tous (1300places). Il apparaît comme un vaisseau blanc sur la mer accompagnée de mâts lumineux que composent les éclairages. La parcelle est comme un port où tous s'agitent, se déplacent avant de prendre place dans le navire pour la même traversée, le même spectacle. Les matériaux possèdent un Qualicoat marine pour la pérennité. Ce projet combine nos compétences en aménagement paysagé, gestion des réseaux et préservation de l'environnement avec la présence d'espaces naturels protégés.



## AMPHITHEATRE - LA FAVIERE - BORMES LES MIMOSAS (83)



## MISE EN SECURITE ET LUMIERE DES REMPARTS, AMENAGEMENT DES ACCES ET DES JARDINS NORD DE LA VILLA NOAILLES HYERES (83)

### Maitre d'ouvrage

Métropole TPM

### Equipe

MATONTI Architecte et Patrimoine /  
LAMOUR

### Montant / Surface / Année

4,5M€HT / 7000m<sup>2</sup> / 2024-2027

### Mission :

Mission MOE Complète

### Compétences :

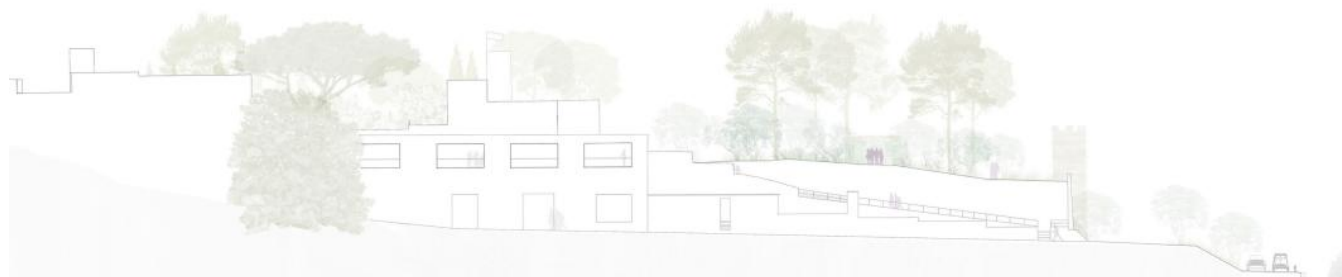
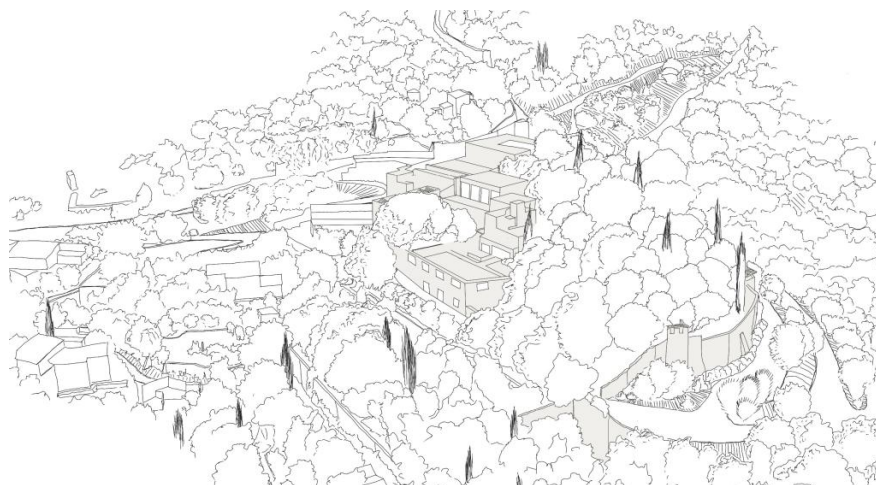
Pôle Paysage, Urbanisme et Mobilités

Conception paysagère et urbanisme, étude patrimoniale historique sur le paysage, étude réglementaire et d'urbanisme (volet aménagement et environnement). Études de la flore, de la faune et de la bio diversité, élaboration d'un plan de gestion écologique, maintien et régénération de la biodiversité dans les jardins nord et autour du château de Hyères.

Pôle Aménagement Urbain - VRD - Hydraulique

Ingénierie hydraulique, mise à jour des réseaux et élaboration de scénarios de gestion du pluvial en site classé Monument Historique.

Ce projet concerne la requalification et la rénovation des éléments suivants : (1) Rénovation des remparts et la mise en sécurité ; (2) Rénovation de la folie de jardin ( Summer House Villa Noailles ) ; (3) Requalification et mise en sécurité des cheminements piétons à proximité des remparts ; (4) Aménagement du jardin Nord de la Villa Noailles et du chemin Saint Pierre. Le but de cette opération va dans l'intérêt d'une restauration partielle des aménagements des remparts et de la conception paysagère des 3 cours de la Villa Noailles et de son jardin Nord. Cette étude profite du domaine patrimonial au sein du pays Varois classé en site inscrit. Notre équipe intervient dans un contexte réglementaire riche, tels que les documents d'urbanismes, environnement, paysage, hydraulique en lien avec les Architectes du bâtiment de France dans un but commun de rénovation propre à son histoire. La prise en compte des données multithématiques multiscalaire sous un prisme pluridisciplinaire de notre groupement permet de cibler les actions à menées en lien avec la vie actuelle de la Villa Noailles. Notamment les festivals de modes, design parade, les expositions...





# REQUALIFICATION DU CENTRE DE PLONGEE DE NIOLON - UCPA LE ROVE (13)

**Maitre d'ouvrage**  
UCPA Niolon

**Equipe**  
Atelier MAD (mandataire) / LAMOUR

**Montant / Surface / Année**  
4,7M€HT / 10000m2 / 2024-2027

**Mission :**  
Mission MOE Complète

**Compétences :**  
Pôle Paysage, Urbanisme et Mobilités  
Conception paysagère intégrée au grand paysage des calanques et du massif de la Nerthe, choix des essences adaptées à la frange littorale, travail sur l'insertion botanique et la gestion des sols, coordination avec la DREAL PACA et les ABF dans le cadre du CNDPS (Conseil National de la Protection de la Nature), prise en compte des spécificités urbaines et patrimoniales du site.

Pôle Aménagement Urbain - VRD - Hydraulique  
Études hydrauliques et hydrologie régénérative, aménagements VRD en cohérence avec les matériaux bruts du site (roche calcaire, concassé), minimisation de l'impact des travaux sur le site naturel.

Le projet porte sur la requalification du centre de plongée de l'UCPA Niolon, au sein des calanques de Niolon. En lien direct avec la DREAL PACA et les ABF, nous travaillons pour mesurer l'impact des aménagements et le devenir du centre de plongée dans le grand paysage de calanque et rovenain. Le fait de minimiser l'impact en s'appuyant sur l'existant le fait perdurer par des matériaux bruts propre au site (Concassé et roche calcaire), intégrer un travail de botanique adapté aux usages du lieu mais également en lien avec le paysage méditerranéen et notamment la continuité avec le massif de la Nerthe. Ainsi, nous travaillons une végétation qui découle du massif à la mer et fond le village de plongé, aux typologie grecque, dans le grand paysage.





## AMENAGEMENT DE VOIRIES ET D'ESPACES PUBLICS EN CENTRE-VILLE - ROGNONAS (13)

### Maitre d'ouvrage

Ville de Rognonas

### Equipe

LAMOUR

### Montant / Surface / Année

2,3M€HT / 10 000m<sup>2</sup> / 2023-2024

### Mission :

Mission MOE Complète

### Compétences :

Pôle Paysage, Urbanisme et Mobilités

Etude de mobilité et analyse du PDU, concertation citoyenne, diagnostic en marchant, conception paysagère d'espaces publics en centre-ville, urbanisme opérationnel, développement des mobilités douces (voies partagées, pistes cyclables), intégration des usages multi-générationnels dans l'espace public.

Pôle Aménagement Urbain - VRD - Hydraulique

Etude et conception du réseau pluvial en zone inondable à aléa fort, conception des réseaux secs et humides, gestion de l'accessibilité PMR et des revêtements praticables, aménagement des stationnements, implantation des fontaines et dispositifs de rafraîchissement.

Ce projet concerne le réaménagement de plusieurs voies du centre-ville et de ses espaces publics. Plusieurs études de mobilités ont été réalisées avec la mise en place de capteurs. Etant au cœur d'une petite commune, notre projet propose la création de voies partagées, limitées à 20 km/h, principalement pour l'Avenue de la Libération, Boulevard de l'ancien marché... Le long des axes de circulation, des aménagements paysagers seront réalisés et de nouvelles places de stationnement seront créées. Une grande attention est apportée aux Personnes à Mobilité Réduite, avec des revêtements de sol facilement praticables. Une piste cyclable bidirectionnelle accompagnera le Boulevard de l'Ancien Marché, dans une démarche de développement et de renforcement de la mobilité douce.



# REQUALIFICATION DE L'AVENUE DU MONT-VENTOUX ET DE LA PLACE DE VERDUN CARPENTRAS (84)

## Maitre d'ouvrage

Ville de Carpentras & Syndicat des Eaux Rhône-Ventoux

## Equipe

LAMOUR

## Montant / Surface / Année

9M€HT / 2200m<sup>2</sup> / 2023-2025

## Mission :

Mission MOE Complète

## Compétences :

Pôle Paysage, Urbanisme et Mobilités

Étude urbaine et historique patrimoniale (place Verdun et avenue du Mont-Ventoux), conception paysagère et d'espaces publics, urbanisme - étude de mobilité, étude d'éclairage, mâts d'éclairage respectueux de la trame noire et plan d'implantation, coordination avec l'architecte M&P du patrimoine pour le déplacement du monument de la Victoire, réglementation (code de voirie, code rural, code de l'urbanisme), approche botanique poussée pour l'élaboration de la palette végétale.

Pôle Aménagement Urbain - VRD - Hydraulique

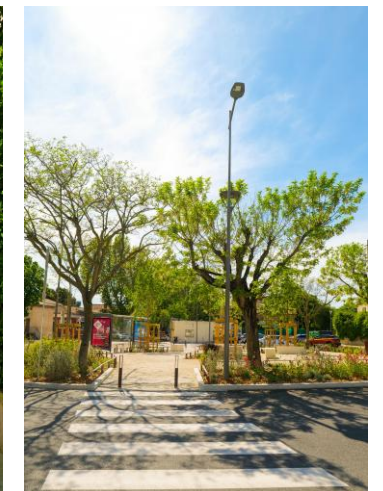
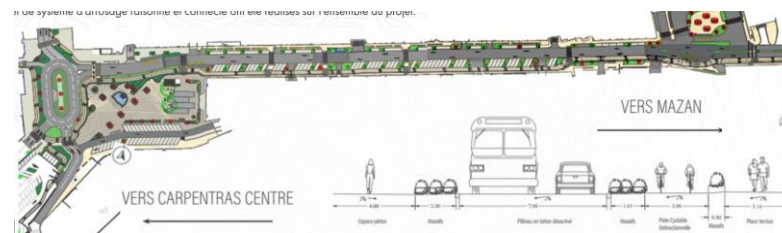
VRD - Aménagement urbain, Hydraulique - conception par infiltration, en lien avec l'Agence de l'eau PACA Corse. Une subvention de 340 000 € a été obtenue auprès de l'Agence de l'eau.

Pôle OPC

Suivi OPC de l'opération

Subvention  
340 000€

Ce projet concerne la requalification de l'Avenue du Mont-Ventoux, de la gare routière de la cité scolaire Jean Henri Fabre et de la Place de Verdun. Notre équipe intervient dans un contexte réglementaire riche : PLU, AVAP, ZPPAUP, Périmètre des Monuments Historiques En collaboration avec les Architectes des Bâtiments de France et l'ONAC, notre équipe a pu proposer le déplacement du Monument de la Victoire sur la nouvelle place Verdun. De nouvelles plantation d'arbres ont été réalisées dans l'alignement des platanes existants afin de renforcer la trame arborée et les grandes lignes directrices de la ville. Un giratoire ovoïde a été mis en œuvre comme solution de désengorgement des réseaux viaires principaux et comme zone de transition entre l'Avenue du Mont Ventoux et le centre-ville.



# REQUALIFICATION DE L'AVENUE DU MONT-VENTOUX ET DE LA PLACE DE VERDUN CARPENTRAS (84)



# AMENAGEMENT ET REQUALIFICATION DES VOIES DU CENTRE-VILLE DE SAINT PIERRE D'OLERON (17)

## Maitre d'ouvrage

Ville de Saint-Pierre d'Oléron

## Equipe

LAMOUR / ROUGERIE TANGRAM

## Montant / Surface / Année

2,1M€HT / 17500m<sup>2</sup> / 2021-2025

## Mission :

Schéma directeur + Mission MOE Complète + Concertation Petite Ville de demain

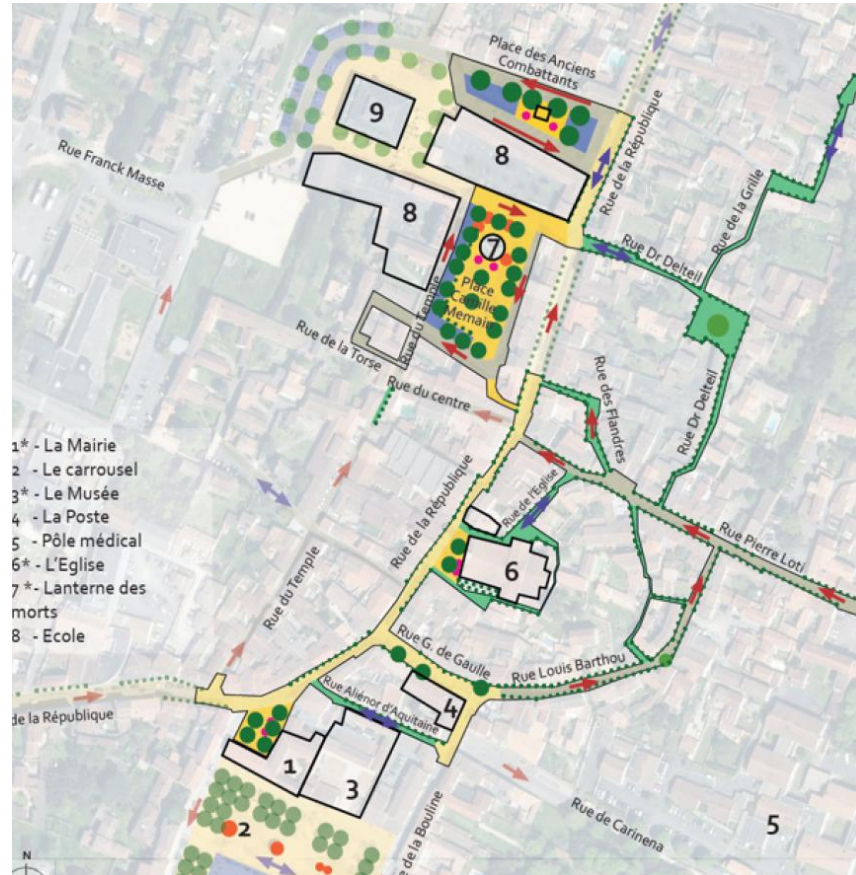
## Compétences :

Pôle Paysage, Urbanisme et Mobilités :  
 Valorisation de la trame verte, arrosage raisonné et connecté, végétalisation des façades en concertation avec les habitants, insertion dans la balade piétonne touristique (thématique Pierre Loti).  
 Étude urbaine et réglementaire, étude patrimoniale. Création d'équipements sportifs, intégration des déplacements et permis d'aménager.

Pôle Aménagement Urbain - VRD - Hydraulique :  
 Remise en état et création de réseaux, gestion des eaux pluviales, dimensionnement de chaussées, étude d'éclairage et implantation de mâts adaptés, terrassements généraux (BIM).

Pôle Environnement, Déconstruction, Désamiantage  
 Démolition et désamiantage des structures et revêtements existants, déplombage des réseaux humides, étude de sécurisation du site

La requalification des voies du centre-ville s'accompagne ici de l'ambition de rendre la ville plus attractive, plus confortable et durable. L'une des actions emblématiques est de revoir l'organisation des rues structurantes commerçantes (rue de la République), des places (parvis de l'Église Saint Pierre, parvis nord de la Mairie, place Camille Memain et place des Anciens Combattants), des venelles et ruelles et des voies de desserte. Le schéma directeur d'aménagement et la composition du programme de requalification pour les 3 années à venir a été établi. La conception définitive de chaque espace a été réalisée et finalisée en 2023. Les travaux qui ont suivi la phase de conception se termineront en septembre 2024.



## SEUL SUR MARS - HABITATIONS AUTONOMES ISLE SUR LA SORGUE (84)

### Maitre d'ouvrage

Grand Delta Habitat

### Equipe

LAMOUR

### Montant / Surface / Année

0,45M€HT / 7000m<sup>2</sup> / 2021-2026

### Mission :

Mission MOE Complète

### Compétences :

Pôle Paysage, Urbanisme et Mobilités

Conception paysagère intégrée au grand paysage des calanques et du massif de la Nerthe, choix des essences adaptées à la frange littorale, travail sur l'insertion botanique et la gestion des sols, coordination avec la DREAL PACA et les ABF dans le cadre du CNDPS (Conseil National de la Protection de la Nature), prise en compte des spécificités urbaines et patrimoniales du site.

Pôle Aménagement Urbain - VRD - Hydraulique

Études hydrauliques et hydrologie régénérative, aménagements VRD en cohérence avec les matériaux bruts du site (roche calcaire, concassé), minimisation de l'impact des travaux sur le site naturel.

Dans le cadre de cette mission à vocation expérimentale, le projet consiste en l'aménagement d'un habitat autonome en lien étroit avec les services de la DDTM du Vaucluse et de l'ARS. Il valorise des solutions innovantes et respectueuses du site en s'appuyant sur une approche environnementale globale et maîtrisée. Les aménagements reposent sur une gestion autonome de l'eau (AEP par puisage dans la nappe avec station de traitement, phytoépuration des eaux usées avec rejet par infiltration, infiltration à la parcelle des eaux pluviales) et une production énergétique mixte (photovoltaïque, éolien, hydrolien), en lien direct avec les caractéristiques du terrain. La conception s'appuie sur l'existant et limite les impacts grâce à l'emploi de matériaux bruts et perméables (concassé, roche calcaire), un travail approfondi sur les terrassements, le dimensionnement de chaussées, les réseaux (AEP, EU, EP, VRD), ainsi que l'intégration d'un paysage cohérent avec l'environnement immédiat. L'approche botanique et paysagère prolonge les continuités écologiques environnantes jusqu'au cœur du projet.

Certaines habitations troglodytes permettent une valorisation passive de la géothermie, renforçant l'autonomie thermique du site. Ce projet mobilise également des compétences pointues en hydraulique, phytoépuration, éclairage naturel, hydrolienne et aménagements paysagers (espaces verts et clôtures), pour un résultat harmonieux, durable et parfaitement intégré au grand paysage.



# TRAVAUX DE CONFORTEMENT, DESAMIANTAGE ET DECONSTRUCTION DE BIENS SINISTRES OU EXPOSES SUITE A LA TEMPETE ALEX DANS LA VALLEE DE LA ROYA (06)

## Maitre d'ouvrage

Communauté d'Agglomération de la Riviera Française

## Equipe

LAMOUR / AXIOLIS

## Montant / Surface / Année

2,4M€HT / 3000m<sup>2</sup> / 2023-2027

## Mission :

Mission MOE Complète

## Compétences :

Pôle Environnement, Déconstruction, Désamiantage  
Déconstruction, désamiantage, déplombage, gestion des déchets, confortement des structures et gestion des mitoyennetés.

Ce projet concerne Les 2 et 3 octobre 2020, 5 communes de la vallée de la Roya (Breil-sur-Roya, Fontan, Saorge, La Brigue et Tende) dans les Alpes-Maritimes, ont été lourdement impactées par le passage de la Tempête Alex. De nombreux biens ont été sinistrés ou se retrouvent désormais exposés de manière importante aux aléas d'inondation et/ou de recul des berges. En réponse à cette catastrophe naturelle, des travaux importants sont prévus dans la région afin de conforter les berges, dégager les bâtiments sinistrés et réaménager la route. L'objectif est de laisser les parcelles libres de tout élément anthropique pour les redonner au fleuve, tout en assurant la stabilité des ouvrages avoisinants (route, berges, murs de soutènement). Ces différentes opérations, situées tout le long du fleuve, sont mises au défi d'enjeux environnementaux multiples : la présence de zones naturelles protégées, les risques liés à la montagne et aux cours d'eau, ou encore la minimisation de l'impact des différents chantiers.



# AMÉNAGEMENT D'UN PARC ET JARDINS FAMILIAUX ET D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT CORNICHE D'AGRIMONT - SAINT LAURENT DU VAR (06)

**Maitre d'ouvrage**  
Ville de St Laurent du Var

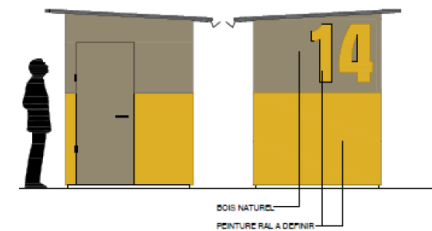
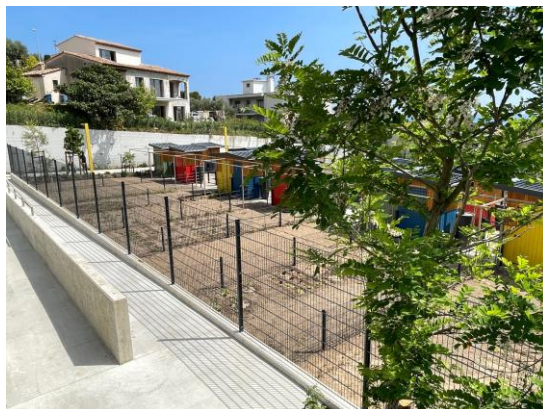
**Equipe**  
Respire Paysage (Mandataire) / LAMOUR

**Montant / Surface / Année**  
0,9M€HT / 30000m<sup>2</sup> / 2023-2026

**Mission :**  
Mission MOE Complète

**Compétences :**  
Pôle Aménagement Urbain - VRD - Hydraulique  
Ingénierie hydraulique, mise à jour des réseaux et élaboration de scénarios de gestion du pluvial.

Le chemin de la Garduère constitue un axe de desserte locale important dans un secteur résidentiel de Bandol. Son aménagement actuel, contraint et peu sécurisé, ne permettait pas une circulation fluide et sécurisée des différents usagers (véhicules légers, piétons, services de secours et de collecte). Le projet vise la requalification d'une voie existante en intégrant les enjeux de sécurité, d'accessibilité et de qualité urbaine. L'étude a pour objet de repenser l'aménagement global de la desserte locale afin d'améliorer la cohabitation des différents usagers et de renforcer l'intégration paysagère. Ce projet illustre une approche transversale, conciliant fonctionnalité technique (VRD-hydraulique), mobilités douces et cadre paysager, dans une logique d'urbanisme durable et inclusif.





LAMOUR

Préserver ce qui nous relie

*Marseille - Montpellier - Bordeaux - La Rochelle - Hyères*